



Collectif en environnement

Mercier-Est

Bilan des activités 2017-2018

Perspectives 2018-2019

1 INTRODUCTION

Ce bilan rend compte des réalisations du *Collectif en environnement Mercier-Est* (CEM-E). Il couvre la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

2 CONTEXTE GÉNÉRAL

Malgré certaines avancées, la situation au niveau de l'urbanisme et de l'environnement ne s'est pas singulièrement améliorée lors de l'année 2017-2018.

Il y a certes eu quelques avancées. Le projet de la Cité de la logistique a été annulé. Nous saurons bientôt par quoi il sera remplacé mais cela ne peut être que positif en comparaison. Il y a des développements positifs par rapport au réseau cyclable. Certaines mesures ont été annoncées du temps de l'ancienne administration Coderre-Ménard. Il faudra s'assurer que celles-ci soient mises en œuvre par la nouvelle administration et examiner les prochaines initiatives. Les plantations d'arbres sur la rue Notre-Dame ont été effectuées avec un résultat intéressant. Enfin, il y a quelques améliorations au Port de Montréal en ce qui concerne les alarmes de recul.

Ces points ne peuvent nous faire passer sous silence plusieurs problèmes. Le camionnage principalement engendré par le Port de Montréal est devenu une véritable plaie, notamment sur les rues Curatteau et Notre-Dame. Même si cela n'est pas une surprise, le projet de la CIAM ira de l'avant, consolidant la vocation « hydrocarbure » de l'est de l'île de Montréal. Malgré l'opposition des citoyens, la nouvelle administration reste de marbre face aux demandes légitimes des citoyens concernant la densité du projet de développement sur les terrains de la cour de voirie et son entrée principale près de la rue Hochelaga. Cela ne fera qu'aggraver le problème de circulation pour les résidents de la rue Honoré-Beaugrand par le projet de l'autoroute 25. Les effets pervers que plusieurs citoyens prévoyaient semblent malheureusement se concrétiser. Il ne semble pas se faire beaucoup de choses pour protéger la forêt urbaine, en particulier les ormes et les frênes. De plus, nombre d'arbres matures sont coupés sur le territoire de Mercier-Est parfois pour de mauvaises raisons ou pour plaire aux promoteurs. Le processus des plaintes au Port et à l'arrondissement ne donnent pas toujours des résultats positifs, du moins pas rapidement. Quant aux usines de matières organiques, elles sont dans l'est pour y rester même si leur déploiement semble faire du surplace.

Donc, il reste beaucoup à faire pour améliorer la qualité urbanistique et l'environnement du quartier. Parmi les priorités figurera sans aucun doute le problème du camionnage intensif associé aux activités du Port de Montréal. De même, la circulation intensive sur la rue Honoré-Beaugrand, incluant celle associée aux nombreux circuits d'autobus, doit recevoir toute notre attention. Cela ne pourra se faire que si nous développons des positions pertinentes sur le transport en commun. Compte-tenu du fait qu'une consultation à ce sujet est prévue cet automne et que les élections provinciales auront lieu le 1^{er} octobre, il faut se préparer dès maintenant.

3 RÉALISATION 2017-2018

3.1 État organisationnel du CEM-E

Lorsque j'ai repris la présidence du CEM-E il y a deux ans, j'avais identifié deux objectifs : augmenter notre influence et le nombre de nos adhérents. On peut affirmer aujourd'hui que ces objectifs se concrétisent

À la fin de l'année 2016-2017, le CEM-E disposait de 21 membres en règle. Actuellement, nous avons 36 membres dont environ la moitié peut être considérée comme des membres actifs. Cela constitue sans aucun doute un sommet dans l'histoire de notre organisme. Nous sommes également connus plus largement. Nos interventions régulières au conseil d'arrondissement principalement et également nos outils que sont le site internet et la page Facebook contribuent à notre rayonnement.

Si le nombre de nos adhérents augmente, force est de constater que l'âge moyen de ceux-ci est élevé. La grande majorité de nos membres ont plus de 50 ans dont plusieurs au-dessus de 60 ans. Nous avons de la difficulté à recruter des membres dans les groupes d'âges de 20, 30 et 40 ans. Il faudra développer une stratégie afin d'intéresser des citoyens plus jeunes à s'intéresser aux problématiques liées à l'urbanisme et à l'environnement.

Nous continuons à être un interlocuteur respecté dans le quartier. Notre participation à plusieurs comités comme celui de bon voisinage du Port de Montréal, des usines traitement des matières organiques et d'Indorama et du projet de la cour de voirie peuvent en témoigner.

Au niveau de notre fonctionnement interne, nous commençons à travailler en comités. C'est un changement majeur par rapport à nos habitudes antérieures. Nous avons toutefois des difficultés à progresser aussi rapidement qu'il serait possible et cela peut être dû en partie au fait que nos objectifs ne sont pas suffisamment clairs. Néanmoins, il s'agit d'un développement positif.

Les comités de travail actuellement formés sont les suivants :

- Déplacements (réseau cyclable, transport en commun, circulation automobile, etc.)
- Nuisances (bruit, odeurs, éclairage extérieur, etc.)
- Verdissement (protection de la forêt urbaine, parcs, etc.)
- Urbanisme

Afin d'intervenir efficacement, il serait souhaitable que nous développions une plateforme dans la plupart des dossiers que nous traitons, cela afin d'éviter d'être toujours en réaction. Nous en avons développé une pour le réseau cyclable; il faut

l'actualiser. Nous avons une position de base pour le transport en commun; nous devons la développer. Beaucoup de travail reste à faire en ce qui concerne les nuisances et le verdissement. Toutefois, nous avons une bonne compréhension de la situation. Il faut mettre sur papier les points qui font consensus quitte à approfondir ces plateformes par la suite.

Le travail de chaque comité sera abordé à la section suivante.

Au niveau des communications, la perte de Pamplémousse conjuguée à une certaine réticence du Flambeau de l'Est à publier nos chroniques ont limité notre visibilité locale. Cela n'a pas empêché le Flambeau de l'Est à nous citer à plusieurs reprises dans différents articles. Nous développons toutefois le réflexe d'envoyer davantage de communiqués de presse ou de lettres ouvertes à l'ensemble des médias, incluant les médias électroniques et les journaux nationaux comme Le Devoir. Nous devons poursuivre dans cette voie.

Nous continuons à être principalement un groupe de réflexion. Nous écrivons des mémoires sur différents sujets comme par exemple lors du BAPE sur le projet de la CIAM. Nous devons toutefois être plus qu'un organisme visant à influencer les décisions des élus mais également un groupe qui supporte les citoyens dans leurs batailles. Cela explique pourquoi j'ai à plusieurs reprises au cours de la dernière année invité des citoyens non-membres à participer à certaines de nos réunions. Le meilleur exemple est celui des citoyens de la rue Curatteau. Nous devons prendre part aux luttes des citoyens visant à améliorer leur environnement.

Nous devons continuer à tisser des liens avec les citoyens et groupes des quartiers avoisinants. Nous l'avons fait avec la coalition des 6600 l'an dernier. Nous l'avons fait avec le regroupement Vigilance Hydrocarbures cette année avec le projet de la CIAM.

En conclusion, le CEM-E est un organisme en bonne santé et pertinent. Nous demeurons un organisme respecté dans le milieu par les décideurs mais nous avons encore du travail à faire pour qu'il soit davantage connu dans la population. Notre fonctionnement interne par l'entremise du travail en comités s'améliore mais des efforts devront être faits afin que ce travail se traduise par davantage de résultats concrets.

3.2 Travail des comités

3.2.1 Généralités

Les trois premiers comités ont été formés vers la fin de l'année 2017. Le comité aménagement du territoire a tenu sa première réunion vers la fin du mois de mars.

En plus du travail réalisé par les comités eux-mêmes, cette section présente une vue générale des événements associés aux différentes thématiques.

3.2.2 Comité déplacements

Situation générale

Solidarité Mercier-Est (SME) s'intéresse à la problématique du transport actif. Avec les deux autres tables de concertation de l'arrondissement, Tandem MHM et YQQ, il est membre du COMAC (Comité sur la mobilité active). SME reconnaît que le CEM-E est l'organisme du quartier qui a développé la position la plus développée concernant le réseau cyclable dans Mercier-Est. Malgré quelques tentatives, il a été difficile de travailler conjointement avec SME, principalement pour des questions de disponibilité.

Un nouvel organisme citoyen, l'Association des piétons et cyclistes de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (APCMHM), a été créé en février dernier et a tenu quelques réunions depuis, dont une première à laquelle j'ai assisté. Nous avons peu d'information sur l'évolution de leurs travaux. Dans la mesure du possible, il serait souhaitable que le CEM-E suive les travaux de cet organisme.

Le Plan local de déplacement (PLD) a été déposé en juin. Nous devons nous l'approprier afin de pouvoir, si possible, nous en servir comme outil. Celui-ci risque toutefois d'être un document très général.

Le CEM-E est membre de la Coalition Vélo-Montréal (CVM). M. Nickolas Gagnon siégeait au conseil d'administration comme représentant du CEM-E depuis juin 2017 mais il n'a pas renouvelé son mandat. Il assistait aux rencontres mensuelles de l'organisme mais en son absence, personne n'a pris la relève. Comme le CVM est un interlocuteur de premier plan de l'administration municipale, le CEM-E doit continuer à participer aux travaux de cet organisme afin de promouvoir le développement du réseau cyclable de Mercier-Est.

Réseau cyclable

Notre plateforme sur le réseau cyclable date de décembre 2016. Notre objectif était de l'actualiser avant la fin de l'année 2017-2018. En dépit de quelques réunions de travail,

cela n'a pu être fait. Il faudrait compléter ce travail le plus tôt possible cet automne mais au plus tard d'ici la fin décembre 2018. Il faut avoir une bonne connaissance du Plan local de déplacement (PLD) qui vient d'être émis par l'arrondissement. Le CEM-E revendique auprès de l'arrondissement la tenue d'une journée de travail sur la question du réseau cyclable de l'arrondissement avec les principaux acteurs sur le terrain afin de s'assurer que le développement du réseau cyclable se fasse en concertation avec les citoyens

Transport en commun

Une rencontre a été organisée par le député M. Mario Beaulieu sur cette question en mars dernier. Cela a stimulé les membres du comité à élaborer les grandes lignes de ce qui deviendra notre future plateforme.

Le CEM-E a entériné une position concernant le développement d'un lien par tramway ou train léger sur rail empruntant l'emprise de la voie ferrée à partir de l'extrême est de l'île jusqu'à la rue Dickson puis rejoignant le parc linéaire le long de la rue Notre-Dame jusqu'au centre-ville. Certains développements récents du port de Montréal (bretelle d'accès près du centre d'accueil Grace Dart) risquent d'empêcher ce développement du réseau. Il faudra se préoccuper de cette question à court terme.

Nous avons reçu un citoyen qui souhaite le prolongement de la ligne bleue du métro jusqu'à la station Honoré-Beaugrand. Bien que l'idée semble intéressante, nous ne pensons pas qu'elle soit la plus pertinente pour le développement du réseau compte-tenu des coûts qui lui seraient associés.

Nous devons maintenant évaluer la desserte locale des lignes d'autobus dans le quartier. Une des priorités devra être une meilleure répartition des circuits sur le territoire et également soulager la rue Honoré-Beaugrand d'au moins deux circuits d'autobus.

Compte-tenu du fait que l'enjeu du transport en commun est directement lié au gouvernement du Québec et que des élections auront lieu le 1^{er} octobre, il est impératif que notre plateforme soit prête à la fin du mois d'août, même si elle est incomplète, et de pouvoir critiquer les positions électorales des différents partis. Nous avons appuyé la position du Parti Québécois « Le grand déplacement » qui amenait des propositions extrêmement positives pour l'est de l'île de Montréal. Le parti Libéral a timidement envisagé un « REM de l'est » mais on n'en entend plus parler depuis longtemps. La Coalition Avenir Québec vient de faire connaître sa plateforme électorale à ce sujet. Il nous faudra l'étudier et la commenter.

Transport actif (piétons)

Ce sujet n'a pas été traité dans le comité.

Circulation automobile

Ce dossier est très lié à des questions d'aménagement du territoire. Nous avons rencontré et invité à des réunions du CEM-E des citoyens de la rue Gustave-Bleau et de la rue Baldwin sur des questions d'apaisement de la circulation.

3.2.3 Comité verdissement

Le comité verdissement a tenu au moins trois rencontres durant l'année, soit entre les mois de novembre et mai. Les points suivants ont été abordés :

- Le parc de la Promenade Bellerive : son importance, l'implantation d'un plan de développement
- La promenade urbaine reliant le parc Thomas Chapais à la Promenade Bellerive prévue dans le plan d'urbanisme
- L'arboriculture – État de la situation
- La règlementation concernant l'abattage des arbres sur les terrains privés
- La protection de l'orme d'Amérique
- Discussions autour du mémoire de Daniel "Un réseau de corridors verts et actifs dans Mercier-Est".

Ces discussions ont permis d'éclaircir certains points et de partager de l'information intéressante concernant l'état de la situation de la forêt urbaine et sur certains aspects de la législation et règlements municipaux mais n'ont pas permis jusqu'à maintenant de développer une plateforme revendicative. C'est à cela que devra s'attaquer le comité au cours des prochains mois.

3.2.4 Comité nuisances

Le comité nuisances a tenu lui aussi trois réunions durant l'année entre les mois de novembre et mai. Il a défini les différentes nuisances qui doivent être considérées et parmi celles-ci, le bruit et le camionnage sont les principales. D'autres comme les odeurs (ex : odeurs de bitume), le bruit associé au transport aérien et l'éclairage nocturne de certains parcs sportifs ont également été mentionnés.

Le comité a rédigé un sondage avec le but de le faire distribuer via l'entremise des sondages 10 % du député fédéral M. Mario Beaulieu. À ce sondage serait associée la tenue d'une soirée publique initiée au nom du CEM-E. Celle-ci viserait à mieux comprendre les problèmes des résidents sur la question des nuisances et aussi à faire connaître le CEM-E. Toutefois, nous nous y sommes pris trop tard et le sondage aurait

été distribué à la fin de juin, ce que nous avons jugé peu utile. Nous avons reporté la démarche à l'automne.

Cette année, le CEM-E a fait l'acquisition d'un sonomètre. Nous n'avons pas pris le temps d'en connaître le fonctionnement. Il s'agit pourtant d'un outil qui pourrait nous permettre de consolider certains dossiers, notamment en appui à des citoyens qui subissent des situations de nuisances par le bruit. Il faudrait en faire une priorité pour le début de la prochaine année de façon que ce sonomètre devienne un outil utilisable aussi vite que possible.

Sur la question de la nuisance due au camionnage, le CEM-E a soutenu les citoyens de la rue Curatteau suite au réaménagement de l'autoroute 25. Notre implication a permis un certain rayonnement additionnel de cette lutte citoyenne bien que les citoyens engagés avaient déjà fait un travail remarquable. Toutefois, notre positionnement relatif à certaines revendications de citoyens du côté nord de la rue Hochelaga a été une erreur et nous a amené à apporter des rectifications. Cette situation n'est pas idéale et il faudra être plus prudent et prendre le temps qu'il faut pour bien analyser tous les enjeux avant de se positionner. Toutefois, sur la question de fond, le CEM-E doit autant qu'il est possible de le faire participer et soutenir ce type de luttes citoyennes.

Dans la question des nuisances comme pour les autres dossiers, j'estime que nous devons également développer une plateforme revendicative.

3.2.5 Comité aménagement du territoire

Ce comité s'est mis en branle très tard dans l'année. Il s'est réuni à deux reprises soit en mars et en mai 2018. Il a pour objectifs d'unifier le travail fait dans les différents comités en un tout cohérent et de proposer une vision d'ensemble notamment en vue d'éventuelles consultations concernant les plans d'urbanisme de l'arrondissement MHM et de la Ville de Montréal.

Une discussion de fond a été amorcée concernant les trames bleue et verte. C'est dans cette perspective qu'il faut voir l'importance de l'opposition au projet de l'arrondissement Anjou d'amputer le golf d'Anjou au profit d'un développement industriel et commercial et à la lettre du CRE-Montréal signée conjointement par le CEM-E et d'autres groupes.

Le projet de Cité de la logistique a certes été un des éléments qui explique la victoire de Projets Montréal dans l'arrondissement MHM. Avec son élection, celui-ci a été mis en veilleuse au profit d'un nouveau projet de développement. Nous sommes en attente d'informations plus précises à ce sujet.

3.2.6 Autres dossiers

Projet de la CIAM

Le CEM-E a écrit un mémoire lors des audiences publiques du BAPE concernant le projet de la CIAM pour la construction d'un terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire à Montréal-Est. Nous avons, dans ce dossier, établi des contacts avec Mme Lise-Anne Rhéaume du regroupement vigilance Hydrocarbures – Montréal. Notre mémoire avait une certaine ambiguïté. D'une part, nous rejetons le projet. De l'autre, nous demandons des améliorations incluant des redevances pour des projets de l'est de Montréal. Cela pose la question suivante : que fait-on lorsqu'un projet a à peu près 100 % des chances d'être accepté ? On se campe dans une position de principe ou nous essayons d'aller chercher ce que nous semble essentiel si le projet est finalement autorisé. C'est la voie que nous avons choisie.

Projet du secteur industriel des Grandes Prairies

L'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a fait connaître ses grandes orientations et sa vision par rapport au développement du site anciennement consacré à la Cité de la Logistique. Ce qui a été présenté semble en général positif mais reste très général. Les citoyens présents lors de la soirée d'information du 5 juillet ont manifesté plusieurs inquiétudes notamment en ce qui concerne certaines préoccupations comme la bretelle d'accès du Port de Montréal et le raccordement de l'autoroute Souigny à la rue Notre-Dame.

Plusieurs enjeux sont associés à ce projet. Pour Mercier-Est, c'est la possibilité que les activités de logistiques prévues pour le secteur Assomption-Sud soient tout simplement déménagées plus à l'est, dans notre quartier ou à Montréal-Est, en général très complaisant dans ce genre de situations.

Nous n'aurons pas le choix de présenter un mémoire qui devra sans aucun doute poser la question concernant le développement futur du Port de Montréal. Nous serons également appelés à travailler avec le groupe de citoyens de la Mobilisation 6600.

4 REPRÉSENTATIONS

4.1 Conseil municipal, Conseil d'arrondissement et CMM

L'élection de Projets Montréal change en partie la donne dans nos liens avec l'administration municipale. Nous sentons une volonté de changement et d'un meilleur lien avec la population. Nous devons traiter avec nos élus sur la base du respect mais avec fermeté, comme cela a été le cas avec le projet de la cour de voirie. Nous partons du principe que nos représentants sont foncièrement honnêtes et nous devons les amener à défendre des positions conséquentes pour le développement de Mercier-Est

Si l'an dernier a été marquée par nos interventions ont porté principalement sur la Cité de la logistique, celles-ci ont été plus diversifiées cette année. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises sur les questions du camionnage, des pistes cyclables et du verdissement.

Plusieurs de nos dossiers ont un impact montréalais. Comme il avait été mentionné l'an dernier, il faut assister plus régulièrement aux assemblées du Conseil municipal et du CMM.

4.2 Solidarité Mercier-Est (SME)

Il y a un vent de fraîcheur et de collaboration à SME. Nos interventions sont appréciées et plusieurs ont été votées à l'unanimité par l'assemblée régulière des membres. C'est un développement très positif. Il faut continuer à siéger à cette instance et également au Comité de développement socio-urbain (CDSU). Il y a également une volonté de SME à participer au travail de certains comités, comme celui du transport en commun.

4.3 CLIC (Comité de liaison industriel-communautaire)

Le CLIC est un comité a été créé par l'Association industrielle de l'est de Montréal (AIEM) il y a plus de 25 ans dans le but de rapprocher les industries de la population. Il réunit des représentants des industries-membres, de divers organismes communautaires et institutionnels et des citoyens

Réal Bergeron est le représentant du CEM-E à ce comité. Il ne semble pas qu'il y ait des activités durant la dernière année

4.4 Comité de suivi est du Centre de traitement des matières organiques (CTMO)

Le *Comité de suivi est du Centre de traitement des matières organiques* regroupe les installations de biométhanisation, de compostage et le centre pilote de pré-traitement. Le rôle du comité est consultatif et son mandat est de favoriser les échanges, prendre connaissance des engagements de l'agglomération et des performances des CTMO en termes de nuisance ainsi que d'effectuer des recommandations.

Réal Bergeron est le représentant du CEM-E à ce comité. Celui-ci s'est réuni en septembre dernier mais depuis,, il ne semble pas y avoir eu d'activités. Voici l'information disponible sur l'évolution du dossier:

➤ **Appels d'offres**

Compostage RDP-PAT : appel d'offres terminé, processus d'évaluation en cours.
Compostage St-Laurent : appel d'offres terminé, processus d'évaluation en cours.
Biométhanisation Montréal-Est : appel d'offres en cours – fermeture prévue le 19 juin 2018. Centre pilote de prétraitement : appel d'offre en rédaction.

➤ **Biométhanisation Lasalle**

La Ville de Montréal a conclu l'acquisition du terrain Solutia à Lasalle en vue d'y construire la 5e installation de traitement de la matière organique.

➤ **Centre de compostage de Calgary**

Pour en connaître un peu plus sur les centres de compostage, nous vous invitons à consulter ce court vidéo sur le centre de Calgary :

En résumé, alors que toute la démarche semblait urgente au point de refuser toute reconsidération de la localisation des sites afin d'éviter des délais, celle-ci prend des retards considérables.

4.5 Comité de relations communautaires de Contrecoeur

Réal Bergeron est le représentant du CEM-E à ce comité.

Ce comité, actuellement animé par une représentante de la Société d'habitation de Montréal (SHDM), réunit un fonctionnaire de l'arrondissement, le conseiller municipal de Tétreaultville (Richard Celzi brille par son absence) et des citoyens du Faubourg, de Tétreaultville et d'Anjou ainsi que moi-même à titre de représentant du CEM-E.

Les trois rencontres annuelles ont porté sur l'état d'avancement des travaux, les questions de transport et de circulation de même que les impacts des travaux et le suivi des plaintes.

4.6 Indorama

Sébastien Otis est le représentant du CEM-E à ce comité. Mme Nicole Loubert siège à titre de citoyenne.

4.7 Comité de bon voisinage du Port de Montréal

Le CEM-E fait maintenant partie du Comité de bon voisinage du Port de Montréal. Jean Lapointe est notre représentant.

Deux réunions ont été tenues depuis sa nomination en octobre 2017 et en mai 2018. Il s'est prononcé sur différentes nuisances causées par le Port de Montréal comme le bruit associé aux opérations (ex: alarmes de recul) et les odeurs. L'état de délabrement de l'interface avec la ville a été dénoncé. Une mise à jour récente du rapport de Daniel Chartier "Optimiser les interfaces entre le port de Montréal et Mercier-Est" a été remis au Port de Montréal et celui-ci a été bien reçu. Le Port de Montréal y donnera suite. Un comité de travail sera créé pour chaque quartier où le Port a des installations et le premier à voir le jour sera celui de Mercier-Est.

Le problème du camionnage associé aux activités du Port de Montréal devra être amené à ce comité ainsi que le service du suivi des plaintes qui est déficient.

4.8 Comité de suivi du site Honoré-Beaugrand (projet de la cour de voirie)

Ce comité est consultatif et a pour but de réunir les différents intervenants (citoyens, fonctionnaires, architecte, entrepreneur) afin d'échanger l'information concernant l'évolution de ce projet et de discuter également des préoccupations des résidents, particulièrement durant les travaux. Il est prévu que les compte-rendus de ces réunions soient disponibles sur le site internet de l'arrondissement.

Jusqu'à présent, une seule rencontre a eu lieu en mai dernier. Les différents intervenants se sont présentés et ont échangé leurs préoccupations. Comme mentionné plus tôt, l'arrondissement reste fermé quant aux principales préoccupations des citoyens, soit la densité du projet (projet à 6 étages) et l'entrée principale sur la rue Honoré-Beaugrand à une centaine de pieds de l'intersection avec la rue Hochelaga.

Sur ce dernier point, le CEM-E ne comprend pas le refus de l'arrondissement d'envisager une modification du projet étant donné les impacts prévisibles que cela aura sur la circulation sur la rue Honoré-Beaugrand. Il faudra revenir encore sur ce point dans le futur aussi longtemps que les plans soient modifiés ou que l'édifice ne soit pas construit.

Une autre préoccupation du CEM-E est qu'une quinzaine d'arbres matures seront coupés dans le cadre de ce projet.

Les premiers travaux concernent les trottoirs et devraient débuter à la fin du mois d'août ou en début septembre. Quant à la construction des premiers édifices, les travaux devraient débuter en 2019.

4.9 Représentations à titre individuel

Certains de nos membres participent de comités à titre individuel, notamment Réal Bergeron à la Coalition vigilance oléoduc (COVO) et aux Pollués de Montréal-Trudeau.

5 CONCLUSION ET PERSPECTIVE 2017-2018

Comme indiqué plus tôt dans le rapport, le CEM-E est en bonne santé et plus pertinent que jamais. Il continue à faire des gains significatifs en termes de visibilité. Il a augmenté son membership et noué des liens avec des citoyens d'autres quartiers, principalement associés à la lutte contre la Cité de la logistique et la CIAM.

Je crois qu'il faut profiter de toutes les occasions pour rallier de nouveaux membres et ensuite à les conserver. Nous n'aurons jamais trop de membres, notamment au niveau des membres de soutien. Il faudra être créatif dans notre façon de nous organiser. Le bon fonctionnement des comités de travail deviennent est la principale clé du succès.

Le dossier du camionnage et des activités du Port de Montréal sera majeur. Il concerne Mercier-Est évidemment, particulièrement sur les rues Notre-Dame et Curatteau, mais également tous les citoyens vivant à proximité des installations portuaires. Cela inclut les autres quartiers de l'arrondissement, Mercier-Ouest, Maisonneuve et Hochelaga ainsi que l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et même Montréal-Est. Sur cette question, il nous faudra prendre une position de principe forte et sans doute impopulaire auprès de certains de nos vis-à-vis, à savoir qu'il faut refuser tout projet d'expansion des activités du Port de Montréal, à tout le moins aussi longtemps que les différentes nuisances qui leur sont associées ne seront pas éliminées. Il faudra travailler avec des citoyens à l'extérieur du quartier et particulièrement avec ceux de la Mobilisation 6600.

Parmi les autres dossiers qui nous tiendront en haleine l'an prochain, notons :

- Les élections provinciales du 1^{er} octobre.
- La circulation sur la rue Honoré-Beaugrand en lien avec les travaux de l'autoroute 25, le projet de la cour de voirie et les circuits d'autobus.
- De façon plus générale, le développement du transport en commun en lien avec la consultation publique qui devrait avoir lieu à l'automne.
- La consultation de l'OCPM sur le projet du secteur industriel des Grandes Prairies (site Assomption-Sud ou de la Cité de la Logistique)
- Les nuisances urbaines, principalement le bruit (sondage et assemblée publique)
- Le développement économique de l'est axé sur les activités de logistique et des industries liées aux hydrocarbures.
- Reprendre notre lancée sur le développement du réseau cyclable.

- S'approprier le plan de déplacement de l'arrondissement.
- Veiller aux annonces relativement aux plans d'urbanisme.
- De façon générale, travailler sur les différentes plateformes de revendications (réseau cyclable, nuisance, transport en commun, verdissement, etc.).